Haute-Savoie

Envoyé en préfecture le 27/06/2025

Reçu en préfecture le 27/06/2025

Publié le

ID: 074-267400760-20250617-DE_17062025_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<u>Délibération n°1</u> <u>Réunion du 17 juin 2025 à 19h00</u>

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept juin, à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale de Messery, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Nathalie VUARNET, Vice-Présidente.

<u>Etaient présents</u>: Nathalie VUARNET, Claude GERARD, Roseline MEGHEZZI, Lucille SCHEFZICK, Elisabeth LANVERS, Marie-Rose REDON, Chantal CHEVAUX, Daniel BOCOUET.

Etaient absents: Serge BEL (excusé), Nathalie RENAUD et Valérie DURET(excusées).

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 8 Nombre de suffrages exprimés : 8 Date de la convocation : 06/06/2025 Secrétaire de séance : Claude GERARD

5 - Acceptation de dons au bénéfice du CCAS:

L'acceptation de dons relève des attributions du Président ou de la Vice-Présidente en qualité d'ordonnateur des dépenses et des recettes du CCAS. Il s'agit toutefois d'une acceptation à titre provisoire en effet le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'Administration.

Il est donc proposé aux membres du Conseil d'Administration d'accepter les dons suivant au bénéfice du CCAS :

- Don en faveur du CCAS:
 - o Mme F , d'un montant de 10€
 - o Mme H d'un montant de 10€
 - o M. B , d'un montant de 10€

Vu l'article L.2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu les trois dons d'un montant de 10€ chacun de la part de Mme F , Mme H , et M. B en faveur du CCAS pour soutenir les actions du CCAS,

Après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

Le Conseil d'Administration du CCAS,

Accepte les dons, à l'unanimité des suffrages exprimés, de Mme F, Mme H et M. B et affecte la somme au budget principal pour soutenir les actions du CCAS, Ainsi fait délibéré et signé, les jours, mois et an que dessus par les membres présents,

Serge BEL Président du CCAS